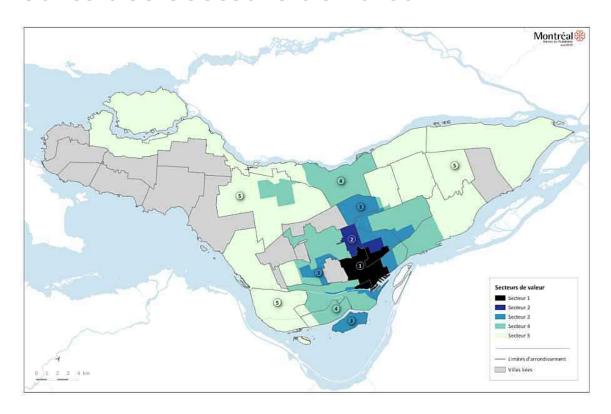
Carte des secteurs de valeur



Sommaire 120 7252001 - Pièce jointe #3

Logement social : montant de la contrepartie financière pour la cession du terrain, par m² constructible, selon les secteurs de valeur

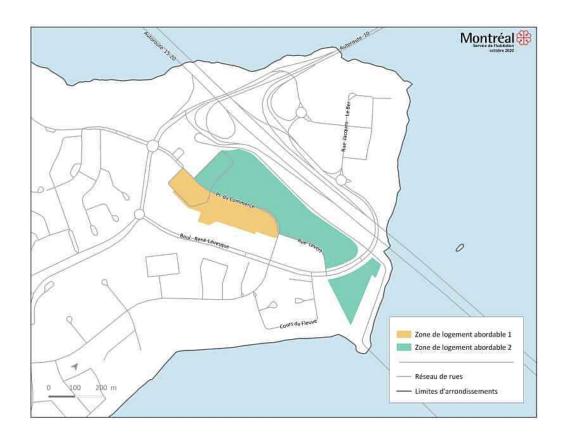
Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5
552\$	463\$	383\$	287 \$	213 \$

Montant par secteur de valeur pour le calcul de la contribution financière

Paliers de superficie résidentielle	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5
0 à ≤ 450 m² _	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$
> 450 à ≤ 1 800 m²	59 \$	49 \$	41 \$	31 \$	23 \$
> 1 800 à ≤ 9 000 m²	74\$	62\$	51 \$	38\$	28\$
> 9 000 à ≤ 12 500 m²	88\$	74\$	61 \$	46 \$	34\$
	103 \$	87 \$	76\$	54 \$	40 \$
> 22 500 m² et plus	118\$	99 \$	82 \$	61 \$	46 \$

Zones de logement abordable



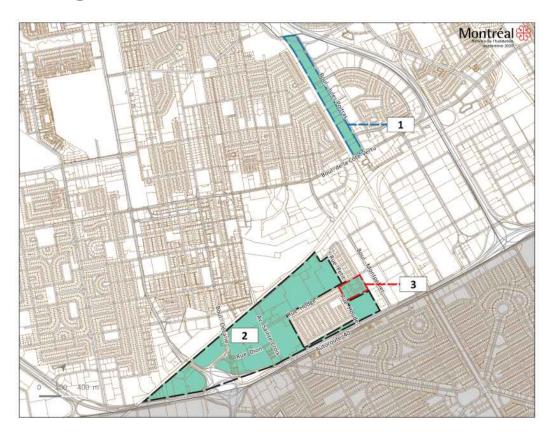


Résumé des modifications au Plan d'urbanisme - secteur nord de l'Île-des-Soeurs



No Secteur	Type de modification	Modification concernée	Hausse de potentiel estimée	Impact
1	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 39 mètres	44%	Zone de logement abordable 2 (20%)
2	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 48 mètres	78%	Zone de logement abordable 2 (20%)
3	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 78 mètres	189%	Zone de logement abordable 2 (20%)
4	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 57 mètres	111%	Zone de logement abordable 2 (20%)
5	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 33 mètres	22%	Zone de logement abordable 1 (10%)
6	Hausse du potentiel constructible	Hauteur passe de 8 étages (environ 27 m) à 39 mètres	44%	Zone de logement abordable 2 (20%)

Résumé des modifications au Plan d'urbanisme - secteurs Hodge et Jules-Poitras



ID	Type de modification	Modification concernée	Hausse de potentiel estimée	Impact
1	Changement d'affectation	Passe de secteur d'emplois à secteur d'activités diversifiées	Changement d'affectation	Zone de logement abordable 2 (20%)
2	Changement d'affectation	Passe de secteur d'emplois à secteur d'activités diversifiées	Changement d'affectation	Zone de logement abordable 2 (20%)
3	Hausse du potentiel constructible	Retrait de la limite d'étage et hausse du taux d'implantation de moyen à élevé	>40%	Zone de logement abordable 2 (20%)